BRULLANOVES

Commune de Brouilla

Tél 04.68.95.33.11
Site internet : brouilla.fr
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

37ème Année
Octobre—Novembre
Décembre 2016

Sommaire :

* Fin d'année
* Conseil municipal du 12/10/2016
* Baguette solidaire
* Informations
* Conseil municipal du 23/11/2016
* Tri sélectif
* Informations
* On nous prie d'insérer
* La Bibliothèque municipale
* Informations utiles

FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire, **Pierre TAURINYA**

Ses Adjoints : Bernard PACCIANUS, Régine BANTREIL, Georges MASSETTE, Hélène LLOBET

Son Conseil Municipal : Mesdames Laëtitia ALCON, Thérèse BELLAVISTA, Maryse CHARVIEUX, Mélanie MANIÈRE, Christelle OGOZALY, Messieurs Nicolas BENNES, Claude COMMES, Gilles COSTE, Jean-Pierre SUNER,

Le personnel communal,

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous invitent à la cérémonie des vœux le

20 Janvier 2017 à 18h30

Salle Rouzaud—mairie

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2016

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE **(arrivé à 19H21)** Mme LLOBET. Mrs COMMES. SUNER. BENNES. COSTE Mmes CHARVIEUX . ALCON. MANIERE. OGOZALY.
Régine BANTREIL a donné procuration à B. PACCIANUS
Th. BELLAVISTA a donné procuration à C. COMMES
G. MASSETTE a donné procuration à P. TAURINYA
Secrétaire de séance : JP SUNER

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 53

Mr le Maire souhaite donner des précisions à l'assemblée, quant à la tournure que vont prendre à partir d'aujourd'hui, les séances du conseil municipal. Durant ces séances, des délibérations sont proposées au vote ; d'autres points font simplement l'objet de "portée à connaissance". D'autres points nécessitent une décision (sans délibération) : ces derniers points seront inscrits avec précisions dans les comptes rendus. Des réunions de travail (en cas de nécessité de prise de décision urgente) permettront, en dehors des réunions du conseil municipal, de travailler sur ces points .

Mr le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 07/09/2016, compte rendu transmis par mail à tous les élus

Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

EMPRUNT POUR TRAVAUX LOTISSEMENT DES ÉCOLES
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants, DECIDE de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole, DONNE pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT - Exercice 2015/COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES
LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des membres votants DECLARE avoir pris acte de la présentation du dit rapport (exercice 2015). NB : les documents originaux sont consultables en mairie.

MISE EN CONFORMITÉ ET MODIFICATION STATUTS - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES
arrivée de Georges MASSETTE : 19 h 21
Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres votants, ACCEPTE la modification des statuts de la Communauté de Communes des Aspres selon la nouvelle rédaction telle que définie dans la délibération du Conseil Communautaire du 27/09/2016 ;

DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE D'ELNE
Mr le Maire présente la demande de subvention du foyer socio éducatif d'Elne. DECISION sans délibération : avec 12 voix CONTRE et 2 abstentions, pas de subvention pour le foyer socio éducatif d'Elne

séance levée à 20 h 50

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

BAGUETTE SOLIDAIRE

A titre personnel, Monsieur Jean-Louis PALAT, responsable du centre de distribution des Restos du Cœur de Saint André a tenu à saluer l'initiative de donner du pain frais pour la distribution aux familles accueillies dans son centre.

Il remercie également, au nom de toute l'équipe, toutes les personnes qui achètent ces baguettes, celles-ci entrant dans la distribution des produits alimentaires de chaque mardi.

INFORMATIONS

ELECTIONS

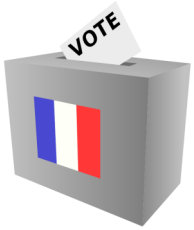

Sauf changement, les dates des prochaines élections sont prévues pour le :

- **23 Avril 2017 et 7 mai 2017** pour les élections Présidentielles
- **11 & 18 juin 2017** pour les élections législatives

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales politiques de la commune (prévoir carte d'identité et justificatif de domicile). De nouvelles cartes d'électeurs seront distribuées à compter du 1er mars 2017.

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les 37 donneurs qui se sont présentés lors de la collecte de sang organisée le **Lundi 24 Octobre 2016**.

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou sur les trottoirs.
En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné.

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

DECEMBRE - Mercredi 14 et Mercredi 28
JANVIER - Mercredi 11 et Mercredi 25
FEVRIER - Mercredi 8 et Mercredi 22
MARS - Mercredi 8 et Mercredi 22
AVRIL - Mercredi 5 et Mercredi 19
MAI - Mercredi 3,Mercredi 17 et Mercredi 31
JUIN - Mercredi 14 et Mercredi 28
JUILLET - Mercredi 12 et Mercredi 26
AOUT - Mercredi 9 et Mercredi 23

BADGES DÉCHETTERIE

Il est rappelé que pour accéder à la déchetterie de Thuir ou Trouillas il est désormais nécessaire de présenter un badge que vous pouvez demander en mairie, munis de votre carte grise et d'un justificatif de domicile.

CONSIGNES POUR LES ENCOMBRANTS

Définition d'un encombrant :

Les encombrants sont exclusivement les déchets susceptibles d'être accueillis dans les déchèteries et qui ne sont pas transportables par l'usager lui-même, tels que matelas, sommier, gros électroménager, canapé, mobilier et meubles imposants qui, de par leur volume, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture. Les quantités « non raisonnables » ne sont pas prises en charge par le service, pas plus que les déchets issus des espaces vert ou de travaux de démolition (gravats).

Liste non exhaustive de déchets n'entrant pas dans la collecte des encombrants :

Cafetières, micro-ondes, téléviseurs de petit volume, étendoir à linge, pots de fleurs, gravats, cartons, déchets verts, petites planches en bois, jouets pour enfants, chaises de petit gabarit.

Attention : les déchets des professionnels sont exclus de la collecte des encombrants, autant que les déchets de commerçants locaux.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2016

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE, Mmes BANTREIL. LLOBET. Mrs COMMES. SUNER. BENNES (arrivé à 19h12). COSTE, Mmes CHARVIEUX . BELLAVISTA (arrivée à 18h59). ALCON (arrivée à 19h11). OGOZALY.

absente excusée : M. MANIERE
Secrétaire de séance : Maryse CHARVIEUX

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 52

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 12/10/2016, compte-rendu transmis par mail à tous les élus : ***Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants***

Mr le Maire propose l'annulation d'un point à l'ordre du jour : Convention de mutualisation des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). En effet, la mairie de St Jean Lasseille, à réception du projet de convention (dernier projet) a fait de nombreuses observations. Une nouvelle réunion va donc être programmée pour retravailler la dite convention. Mr le Maire relate à l'assemblée tout ce que la commune de Brouilla a proposé depuis le début du projet et ce que la commune a déjà mis en place (ASVP, véhicule...) ainsi que le temps passé pour préparer la mutualisation. De nombreuses réunions se sont tenues avec les 3 communes !!!!

A l'unanimité des membres votants, annulation de ce point et report à une autre séance.

DÉCLASSEMENT DES PARCELLES RES. PETIT BOIS N° A1397/1398/1399 ET CESSION À L'OFFICE 66
Régularisation cadastrale de sections de parcelles au Petit Bois, pour l'euro symbolique afin de les intégrer dans le patrimoine de l'Office et être rattachées à leur parcelle respective.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres votants

MOTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DE LA COMMUNE DE THUES ENTRE VALLS
Motion de soutien acceptée à l'unanimité des membres votants

Séance **levée à 20 h 10**

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

INFORMATIONS

Depuis le 1er octobre, du nouveau dans le tri sélectif

INFORMATIONS

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le

samedi 7 janvier 2017
à partir de 12 h
salle Rouzaud

Les invitations ont été déposées dans les boîtes aux lettres des personnes âgées de 65 ans et plus.

Si malgré toute notre bonne volonté, nous vous avons oublié !!!

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

OBJETS TROUVES

Il a été trouvé : 1 commande (automatisme d'ouverture portail ou garage)

HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste : du lundi au vendredi 9h30 à 11h30

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Il est rappelé aux personnes âgées, seules ou vulnérables, qu'elles peuvent se faire connaître en mairie.

Elles seront ainsi contactées par le secrétariat lors de périodes d'intempéries (neige, canicule…) pour connaître leurs besoins ou simplement s'assurer de leur état de santé.

CONSEILS DE LA GENDARMERIE

En ces périodes de fin d'année où le nombre de vols a tendance à augmenter, la Gendarmerie vous invite à appliquer certains gestes simples, notamment si vous devez vous absenter :

- Ne pas laisser le courrier dans la boîte aux lettres
- Laisser une lumière
- Bien s'entendre avec ses voisins
- Signaler à la Gendarmerie toute présence suspecte dans le quartier (relever les numéros d'immatriculation)
- Etc...

OPERATION BRIOCHES

En septembre dernier, nous avons participé à l'Opération Brioches, ce qui a permis, grâce à votre soutien, de récolter 160 euros entièrement reversés à l'UNAPEI au profit de l'enfance handicapée.

DON DU SANG 2017

L'établissement Français du Sang vous invite aux prochaines dates de collecte :

Mercredi 25 janvier
Mercredi 19 avril
Lundi 23 octobre
de 16h à 19h30, salle Rouzaud

Et vous remercie par avance de votre soutien.

ON NOUS PRIE D'INSERER

LES METIERS

Que sont devenus les métiers
Dans ce grand monde en expansion
Les cordonniers et les bergers
Vous les mineurs, les forgerons !

Tiens ce cordonnier, prends ce soulier
Regarde-le, dessus, dessous
C'est toi qui l'a ressemelé
Non tu n'es pas devenu fou !

Berger, tu n'auras plus de prés
Où faire paître tes moutons
Les proies de l'ogre immobilier
Qui ne répand que du béton !

Finies les mines de charbon
Elles fermeront toutes demain
Ne pleure pas mineur de fond
Tes larmes ne servent à rien !

Viens forgeron, prends ton marteau
Démontre-leur qu'avec tes mains
Tu bats le fer tant qu'il est chaud
Et que tu seras là demain !

D'autres métiers à l'agonie
Traînant injustement leur sort
Sont dans l'attente d'un sursis
Dans le long couloir de la mort !

La planète meurt et dérive
Bateau sans commandant à bord
Qui sache amarrer à la rive
Un si fabuleux trésor !!!

Annie Franco

ASSOCIATION L'ATELIER

Le samedi 3 décembre, à Saint Génis des Fontaines, au Restaurant Les Albères, nous avons fait notre repas annuel de l'Association L'ATELIER, dans une ambiance conviviale, un bon repas, une excellente journée !

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE & EEL MAGASIN SOLIDAIRE

La rencontre autour d'EEL fut, malgré une assemblée peu nombreuse, une vraie réussite, dans le cadre de la belle salle Rouzaud colorée pour la circonstance par des photos très évocatrices et des objets d'artisanat de grande qualité. La présidente de l'association et ses collaborateurs ont su évoquer avec chaleur et conviction les débuts de leur engagement auprès de cette école primaire, située à la périphérie de la capitale. Ventiane.

Depuis 2013, le gouvernement Laotien a confié à EEL toute la gestion de l'école qui scolarise 90 élèves (de 5 ans à 13 ans) dont 11 orphelins. Il s'agit non seulement de payer tous les frais de fonctionnement de la scolarité de chaque élève, mais aussi son uniforme, son repas quotidien (pour la majorité des enfants, c'est le seul et unique repas de la journée) et plus tard, une éventuelle formation professionnelle.

La toute première action d'EEL a été d'installer une clôture sur tout le périmètre du lieu d'implantation de l'école afin de le sécuriser. Il a fallu ensuite amener de la terre fertile du fleuve Mékong pour créer un potager, dont chaque classe a une petite parcelle sous sa responsabilité.

Dès le début de l'année 2017 va être construit un mur de 50 m de long sur 2 m de hauteur afin d'éviter l'entrée des animaux qui s'attaquent au potager. La superficie du potager sera agrandie et le local de la cantine sera lui aussi rapidement amélioré.

Tous ces futurs travaux, nous avons presque pu les "toucher du doigt" grâce aux photos qui nous ont donné un petit aperçu de la vie quotidienne des élèves, et plus généralement des Laotiens.

Agrandir la surface cultivée et la fertiliser par un compost "fabrication maison", c'est rendre l'école plus autonome dans sa gestion et permettre d'abord aux élèves d'être mieux nourris, ce qui est capital pour eux (il faut savoir qu'il y a 37% de malnutrition chronique chez ces enfants).

Grâce à un exposé non dénué d'émotion, les responsables d'EEL ont fait partager à une assistance très attentive leur passion pour ce pays et "leurs enfants" en particulier. Quel bonheur de voir les visages souriants de ces enfants correctement habillés évoluant dans un cadre scolaire approprié !

Sur les ardoises fournies par EEL, ils écriront bientôt leurs premiers mots en Français, langue récemment remise à l'honneur dans l'enseignement laotien. Quelle joie de constater une véritable soif d'apprendre chez ces enfants socialement défavorisés !

Un peu honteux de notre ignorance, nous avons appris que le Laos pouvait connaître des températures froides. Mais heureusement, les "tricoteuses de Brouilla" ont déjà réchauffé bien des enfants grâce à leurs travaux d'aiguille ! Très vite vont arriver de nouveaux bonnets et écharpes "commandés" au cours de cet échange fructueux.

Tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la commune de Brouilla, qu'elle en soit ici remerciée.

Le Magasin Solidaire de Brouilla, situé en contrebas de l'église, est prêt à vous recevoir chaleureusement chaque lundi de 14h à 17h.

Le plus petit geste fera avancer l'aide concrète apportée à ces enfants. Merci pour eux.

L'équipe de la Bibliothèque Municipale

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h. (fermée le 29 décembre)

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

U.N.R.P.A

Dès la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1er mercredi de 10h à 10h30 et 3ème vendredi de 16h à 18h dans la **salle des associations**.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 10 janvier 2017 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 06 janvier, dernier délai.
- Mardi 07 février 2017 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 03 février, dernier délai.
- Mardi 14 mars 2017 ; s'inscrire en mairie avant le vendredi 10 mars, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1er et 3ème mardis du mois de 10h à 12h en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Janvier, Février ou Mars 2001.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

PIJ

Pendant les vacances :
Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Jérôme CLEON 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.06

Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux…, les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

6 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.